

**DECLARATION DE VACANCE D'UN EMPLACEMENT SUR LE  
DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE RENNES*****Occupation de courte durée***

L'Article L. 2122-1-1 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques autorise l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire en procédant à une publicité préalable sans mise en concurrence, "lorsque l'occupation est de courte durée".

Cette déclaration de vacance s'inscrit dans ce cadre dans les conditions suivantes :

<b>ACTIVITE ENVISAGEE</b>	Événementiel culinaire de type halle gourmande et festive ayant vocation à renforcer l'attractivité de la Criée Marché Central et de conforter le pôle alimentaire du Centre-Ville de Rennes
<b>LIEU ET SURFACE</b>	Parking de la Criée – Marché Central Place Honoré Commeurec
<b>DUREE DE L'OCCUPATION</b>	1 dimanche par mois à compter de juillet 2023 et jusqu'au 30 juin 2024, hors mois d'août, décembre et janvier
<b>MONTANT DE LA REDEVANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Parking de la Criée</u> : Montant de la redevance calculée à partir d'un forfait qui sera voté en juin 2022 au Conseil Métropolitain. À titre indicatif et dans l'attente du vote du tarif, le tarif prévisionnel pour 2022 était fixé à 390 € par évènement.</li><li>➤ <u>Place Honoré Commeurec</u> : 50,27€ par Food truck/évènement pour l'année 2023</li></ul>
<b>DATE DE CONTRACTUALISATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE</b>	26 juin 2023

✓ SERVICE GESTIONNAIRE : DIRECTION : "Économie, Emploi, Innovation", SERVICE : "Commerce & Tourisme"

---

Le dossier doit être :

- Soit envoyé par courriel, la date de réception faisant foi (sous forme d'un fichier PDF unique) à l'adresse mail suivante : [commercetourismerennes@rennesmetropole.fr](mailto:commercetourismerennes@rennesmetropole.fr),
- Soit envoyé par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à Hôtel de Rennes Métropole, DIRECTION : "Économie, Emploi, Innovation", SERVICE : "Commerce & Tourisme" – 4 avenue Henri Fréville – 35 000 Rennes,
- La date limite de dépôt du dossier est fixée au lundi 26 juin 2023,
- Tout dossier incomplet ou hors délai sera automatiquement rejeté,

Toute demande de renseignement doit être adressée par courriel à l'adresse suivante : [commercetourismerennes@rennesmetropole.fr](mailto:commercetourismerennes@rennesmetropole.fr).